

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-486/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 21/7°L du 11 mars 1969 de la Commission permanente de la Chambre des et Députés instituant des mesures conservatoires en matière de procédure civile dans le Territoire à Français des Afars et des Issas .

n° 69-486/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 mars 1969

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1969

Date du numéro
25 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 21/7°L du 11 mars 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés instituant des mesures conservatoires en matière de procédure civile dans le Territoire Français des Afars et des Issas.